

Délibération DEL-CC-2023-046

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 21 MARS 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt et un mars deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (64) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Armelle CASSIN, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Pascal LAGOGUEE, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Stéphanie FILLON, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (5) : Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Marie-Line BOTTON À Johnny BROSSEAU, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Jean-François MOREAU À Bérangère BAZANTAY, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER,

Absents (11) : Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Jean-Paul GODET, Jean-Jacques GROLLEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT

Date de convocation : 15-03-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves BILHEU

FINANCES

Budget Annexe à autonomie financière Assainissement (SPIC) : Vote du Budget Primitif 2023

Annexe : Présentation synthétique,

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Considérant l'annexe jointe.

Il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le Budget Annexe Assainissement, tel que présenté en annexe. Il s'agit d'un budget à autonomie financière soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2023 du budget annexe à autonomie financière « Assainissement » qui regroupe l'Assainissement Collectif et Non Collectif depuis le 01/01/2023, avec reprise anticipée des résultats antérieurs des 2 anciens budgets conformément aux comptes de gestion, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 13 653 615,76 € ;**

Section de fonctionnement	7 802 160,79 €
Section d'investissement	5 851 454,97 €

- **voter le budget annexe à autonomie financière « Assainissement » conformément à la nomenclature M 49 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement ;**
- **adopter cette délibération ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **24 MARS 2023**
Notifié ou publié le **24 MARS 2023**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 802 160,79	6 093 895,30
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 708 265,49
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 802 160,79	7 802 160,79

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 092 077,63	5 204 369,91
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	759 377,34	582 125,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 64 960,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 851 454,97	5 851 454,97

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 653 615,76	13 653 615,76
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 156 590,00	0,00	2 885 040,10	2 885 040,10	2 885 040,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 162 918,00	0,00	1 463 155,00	1 463 155,00	1 463 155,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00	0,00	17 300,00	17 300,00	17 300,00
Total des dépenses de gestion des services		3 335 508,00	0,00	4 368 495,10	4 368 495,10	4 368 495,10
66	Charges financières	266 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	256 410,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 662,54	0,00	20 429,08	20 429,08	20 429,08
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 908 580,54	0,00	4 707 924,18	4 707 924,18	4 707 924,18
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 205 000,00	0,00	1 254 895,61	1 254 895,61	1 254 895,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 698 818,00	0,00	1 839 341,00	1 839 341,00	1 839 341,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 903 818,00	0,00	3 094 236,61	3 094 236,61	3 094 236,61
TOTAL		6 812 398,54	0,00	7 802 160,79	7 802 160,79	7 802 160,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 802 160,79
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 083 000,00	0,00	5 694 271,30	5 694 271,30	5 694 271,30
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Total des recettes de gestion des services		5 085 500,00	0,00	5 696 771,30	5 696 771,30	5 696 771,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 125 500,00	0,00	5 706 771,30	5 706 771,30	5 706 771,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	326 686,00	0,00	387 124,00	387 124,00	387 124,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		326 686,00	0,00	387 124,00	387 124,00	387 124,00
TOTAL		5 452 186,00	0,00	6 093 895,30	6 093 895,30	6 093 895,30

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 708 265,49
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 802 160,79
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 707 112,61
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
	Total des opérations d'équipement	3 761 756,38	759 377,34	2 658 485,77	2 658 485,77	3 417 863,11
	Total des dépenses d'équipement	3 761 756,38	759 377,34	2 658 485,78	2 658 485,78	3 417 863,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	885 000,00	0,00	1 920 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	885 000,00	0,00	1 922 200,00	1 922 200,00	1 922 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	30 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 676 756,38	759 377,34	4 632 685,78	4 632 685,78	5 392 063,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	326 686,00		387 124,00	387 124,00	387 124,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		72 267,85	72 267,85	72 267,85
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	326 686,00		459 391,85	459 391,85	459 391,85
	TOTAL	5 003 442,38	759 377,34	5 092 077,63	5 092 077,63	5 851 454,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 851 454,97
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	674 327,20	582 125,00	250 000,00	250 000,00	832 125,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 041 327,68	0,00	1 623 573,16	1 623 573,16	1 623 573,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
	Total des recettes d'équipement	1 715 654,88	582 125,00	1 873 573,17	1 873 573,17	2 455 698,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	32 544,20	0,00	112 292,28	112 292,28	112 292,28
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	32 544,20	0,00	112 292,28	112 292,28	112 292,28
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	30 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 778 199,08	582 125,00	2 037 865,45	2 037 865,45	2 619 990,45
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 205 000,00		1 254 895,61	1 254 895,61	1 254 895,61

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 40002 ASSAINISSEMENT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 698 818,00		1 839 341,00	1 839 341,00	1 839 341,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		72 267,85	72 267,85	72 267,85
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 903 818,00		3 166 504,46	3 166 504,46	3 166 504,46
TOTAL		4 682 017,08	582 125,00	5 204 369,91	5 204 369,91	5 786 494,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		64 960,06
--	--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 851 454,97
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

2 707 112,61

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Liste des opérations votées au Budget Primitif 2023

Opération		Report de crédit	Budget Primitif	Total Budget
00098	Etudes et Matériels	382 790,16 €	526 500,00 €	909 290,16 €
00099	Travaux de réseaux	153 167,78 €	1 340 000,00 €	1 493 167,78 €
13331	STEP ARGENTONNAY		- €	- €
13356	STEP ST MARSAULT		100 000,00 €	100 000,00 €
202101	Transfert effluents les Touches Moncoutant		- €	- €
202102	Transfert effluents traités Nueil les Aubiers		150 000,00 €	150 000,00 €
202103	STATION EPURATION LE PIN	- €	86 985,77 €	86 985,77 €
202201	STEP ARGENTONNAY	9 761,00 €	- €	9 761,00 €
202202	STEP LA CHAPELLE GAUDIN	144 807,40 €	- €	144 807,40 €
202203	PR LA FORET SUR SEVRE		- €	- €
202204	GESTION HYDROLIQUE STEP MAULEON		- €	- €
202205	SUPERVISION AUTONATISME	68 851,00 €	30 000,00 €	98 851,00 €
202301	PR LE PLESSIS CERIZAY		50 000,00 €	50 000,00 €
202302	TRANSFERT EFFLUENTS LA BUTEE LE PIN		75 000,00 €	75 000,00 €
202303	STEP ARGENTONNAY	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
	Opérations d'investissement	759 377,34 €	2 658 485,77 €	3 417 863,11 €